



Municipalité d'Hermenches

21.02.2009

Informations tous ménages

N° 1 / 2009

- **Mémento**
- **Démission à la Municipalité**
- **Séances du Conseil Général** (au verso)
- **Heures d'ouverture de la déchetterie** (au verso)
- **Remboursement d'une part de l'impôt communal** (au verso)
- **Location de cases de congélateur** (au verso)
- **Noms des rues du village, sondage** (page 3)

Mémento des manifestations connues à ce jour

Dimanche 1^{er} mars 2009	Choucroute, dès 11h au collège	Gym des aînés
1^{er} et 2 mai 2009	Tour de Jeunesse au Battoir	Société de Jeunesse
Dimanche 17 mai 2009	Election complémentaire à la Municipalité	
5 et 6 juin 2009	Fête de la musique au Battoir	Les mec'connus de la Bressone
Du 16 au 20 juillet 2009	Abbaye d'Hermenches, 150^{ème}	Sociétés Abbaye et Jeunesse

Démission à la Municipalité

Monsieur Jean-Luc Danalet, Syndic, démissionne de la Municipalité, pour raisons professionnelles, avec effet au **31 juillet 2009**.

Une élection complémentaire à la Municipalité ainsi que l'élection du nouveau Syndic auront lieu le **dimanche 17 mai 2009**.

Le matériel de vote ainsi que les détails concernant l'organisation de la journée parviendront sous pli aux électeurs, avec le matériel concernant les votations fédérales organisées le même jour.

Le délai pour le dépôt des listes en vue du premier tour et les renseignements complémentaires seront affichés au pilier public ou peuvent être obtenus auprès de la greffe municipale.

La Municipalité

J'ai eu la chance et le plaisir de pouvoir exercer la fonction de Municipal ou de Syndic durant plus de 15 ans. L'évolution de mon activité professionnelle ne me permet plus de disposer de suffisamment de temps et d'énergie pour traiter efficacement les dossiers de la commune.

J'encourage vivement les personnes qui sont intéressées par les activités du village et qui disposent d'un peu de temps libre à se porter candidat-e lors des prochaines élections.

Cette fonction permet de découvrir et participer aux multiples aspects des organismes et associations locales. Elle permet aussi et surtout d'imaginer, proposer, argumenter et réaliser les solutions concernant le présent et le futur de notre commune et de sa région.

JL Danalet

Séances du Conseil Général

La séance annoncée pour le 26 mars prochain est annulée, faute d'objets.

Les prochaines séances sont prévues les :

Judi 7 mai 2009, 20h au collège

Mercredi 17 juin 2009, 20h au collège

Horaire d'été de la déchetterie

La déchetterie sera ouverte selon l'horaire suivant, **dès le mercredi 1^{er} avril 2009**

Mercredi de 19h à 20h

Samedi de 10h à 11h30

Remboursement d'une part de l'impôt communal

Nous vous rappelons que vous avez la possibilité de vous faire rembourser 6 % des acomptes de l'impôt communal payés dans les délais fixés par le Canton.

Nous vous communiquons les règles qui seront appliquées pour les impôts 2008 :

- L'acompte doit avoir été payé à l'échéance officielle (12 tranches)
- Le contribuable doit être domicilié à Hermenches en résidence principale au 01.01.2008 **et** au 31.12.2008.

Pratiquement, nous vous demandons de remettre au boursier communal (boîte aux lettres ou aux heures d'ouverture du bureau) :

- une copie du document «**Relevé de compte**» reçu courant février 2009
- une copie du document «**Calcul des acomptes 2008**» reçu courant décembre 2007
- un numéro de compte (CCP ou banque) pour le paiement.

Le délai pour le remboursement est fixé au 30 juin 2009.

Location de cases de congélateur

Un congélateur communal est à disposition au centre du village. Il est équipé de casiers individuels d'environ 100 litres. Ces casiers (tiroirs) sont montés sur un dispositif rotatif permettant un accès facile à la marchandise, en dehors de la zone sous congélation.

Des casiers sont disponibles. Ils sont loués au prix de **CHF 50.- par année et par casier**.

Pour de plus amples renseignements ou la location, veuillez contacter Monsieur Sylvain Crausaz, Municipal (021 905 54 75).

La Municipalité

Noms des rues du village**Exigences légales et état des travaux**

L'ordonnance fédérale sur les noms géographiques (ONGéo) entrée en vigueur en juillet 2008, issue de la nouvelle loi fédérale sur la Géoinformation (LGéo), **requiert que toutes les rues habitées en Suisse soient dénommées** ainsi que des numéros de bâtiments soient attribués.

Dans le canton de Vaud, l'attribution des adresses de bâtiment, tout comme l'apposition des plaques de numérotation, relève de la compétence municipale. La commission cantonale de nomenclature doit se prononcer au préalable sur les noms de rues projetés.

Pour répondre aux exigences ci-dessus, la Municipalité a élaboré un projet que sera présenté lors de la séance du Conseil Général du 7 mai prochain.

Toutes les rues sont dénommées, excepté la rue principale du village, pour laquelle nous désirons connaître l'avis de la population.

Rue centrale du village, sondage

Nous demandons aux habitants d'Hermenches de se prononcer sur le nom à attribuer à la rue principale, soit celle allant :

du battoir (croisée de la route de Moudon) **à la sortie du village**, direction Corcelles-le-Jorat

Pour cela, nous vous demandons de donner votre avis, jusqu'au 21 mars prochain, selon une des solutions suivantes :

- en complétant et déposant le bulletin ci-dessous dans la boîte aux lettres du greffe, à l'intérieur du collège
- par écrit sur papier neutre, à la même adresse, en indiquant votre choix ainsi que votre nom et prénom
- par e-mail à l'adresse admin@hermenches.ch, avec les mêmes indications que ci-dessus

Un seul avis par personne sera pris en compte. Le nom de la rue sera attribué à la proposition remportant le plus d'avis.

✂.....✂.....✂.....✂.....✂

Rue centrale du village, sondage

Nom :

Prénom :

Propose que la rue principale du village, soit celle allant **du battoir** (croisée de la route de Moudon) **à la sortie du village**, direction Corcelles-le-Jorat, porte le nom suivant :

- Rue du Village**
- Rue du Collège**
- Rue du Château**
- Rue des Fontaines**
- Rue des Colombes**
- autre proposition :

Délai de participation : **21 mars 2009**